



Présentation

Code interne : EIN7-CING1

Description

Ce module se compose de trois parties complémentaires :

- Communiquer et Manager (Niveau 3)
- Projet Professionnel (Niveau 3)
- Droit du travail.

Partie 1 : COMMUNIQUER ET MANAGER - Niveau 3 (2,67 heures)

Niveau 3 : Adapter son management selon les situations, développer son leadership et motiver les collaborateurs
Savoir : Modèle du management situationnel, du leadership et les différentes théories de la motivation au travail
Savoir Faire : Identifier son style de management, adapter son style de management à ses collaborateurs et développer sa capacité à motiver les collaborateurs.

TD1 : MANAGEMENT SITUATIONNEL

Présentation du modèle Paul Hersey et Kenneth Blanchard du « Management ou Leadership Situationnel ».

Management et leadership : définitions, différences et compétences spécifiques

Appropriation du modèle à l'aide d'exercices

TD2 : MANAGER, C'EST MOTIVER

Définitions de la motivation

Motivation et performance

Présentation de quelques modèles théoriques : McGregor (théorie X et Y), Herzberg (théorie des deux facteurs), Vroom (théorie Valence Instrumentalité Expectation), motivation intrinsèque et extrinsèque

Exercices de mises en pratique

Partie 2 : PROJET PROFESSIONNEL - Niveau 3 : (4 heures)

être en capacité de construire un projet professionnel cohérent et de le défendre en entretien de recrutement ou pour un stage

Module 1 : - Comment construire son projet professionnel ? - Identifier ses fondations personnelles : cadre de référence, valeurs et aversions, ressources personnelles ... - Mener une réflexion sur son entreprise « idéale » : taille, domaine d'activité, localisation, gouvernance, style de management, cadre de travail ...

- Identification du parcours professionnel à court terme (à la sortie de l'école)

- Elaboration du plan d'action individuel associé

Module 2 :

- Identification du parcours professionnel à moyen terme (projection à 5 ans)

- Elaboration du plan d'action individuel associé

- Construction du pitch de présentation de son projet professionnel en vue d'entretiens de stages ou de recrutement
- Mise en situation

Partie 3 : DROIT DU TRAVAIL (13,33 heures)

L'objectif du cours de Droit du Travail est d'initier les élèves aux problématiques du Droit du Travail Français afin de les préparer à « affronter » le monde du Travail à leur sortie de l'Ecole en étant informés

Le Cours est composé de cinq parties :

Introduction générale au Droit et plus particulièrement au Droit du Travail avec, notamment, la hiérarchie des Sources de Droit, les différents lieux où se juge le Droit, le Chemin Législatif, le Document Unique, l'article L4121-1 du Code du Travail, etc...

Le Contrat de Travail

Les relations individuelles et collectives entre salarié et employeur, dans tout son déroulement en partant de la candidature, du CV, de l'entretien d'embauche jusqu' à la fin du contrat, et en précisant également les relations collectives du travail avec les Conseils Economiques et Sociaux et toute la représentation du personnel,

La réglementation du travail : durée du travail journalière, hebdomadaire, mensuelle, annuelle, la rémunération, les différents types de contrat, etc...

Les évolutions récentes du Droit du Travail suite à la Loi Travail de 2016 et aux Ordonnances Travail de 2017, sans oublier le télé-travail et les effets de la crise sanitaire

Heures d'enseignement

| | | |
|----|------------------|--------|
| CM | Cours Magistraux | 13,33h |
| CI | Cours Intégrés | 6,67h |

Modalités de contrôle des connaissances

Évaluation initiale / Session principale

| Type d'évaluation | Nature de l'évaluation | Durée (en minutes) | Nombre d'épreuves | Coefficient de l'évaluation | Note éliminatoire de l'évaluation | Remarques |
|-------------------|---------------------------|--------------------|-------------------|-----------------------------|-----------------------------------|-----------------------------------------------------|
| Contrôle Continu | Evaluation de compétences | | | 1 | | 1 absence non justifiée Nval, malus sur note PP S10 |
| Contrôle Continu | Evaluation de compétences | | | 1 | | 1 absence non justifiée Nval, malus sur note PP S10 |
| Contrôle Terminal | Ecrit | 60 | 1 | 3 | | sans document |

Seconde chance / Session de rattrapage

| Type d'évaluation | Nature de l'évaluation | Durée (en minutes) | Nombre d'épreuves | Coefficient de l'évaluation | Note éliminatoire de l'évaluation | Remarques |
|-------------------|------------------------|--------------------|-------------------|-----------------------------|-----------------------------------|---------------|
| Epreuve terminale | Ecrit | 60 | 1 | 3 | | sans document |